



Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN

Viande de bœuf

2ème semestre 2023

Le Producteur : **GAEC de la Terrasse**
La terrasse 63120 COURPIERE
06 84 10 79 71 - fermedelaterrasse@gmail.com

L'Amapien :
Nom Prénom :
Adresse :
.....
Tél :
E-mail :

Le référent Viande de bœuf : Ludivine Bouchet ludivinegendre@orange.fr

Contenu du contrat :

- Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.
- Le présent contrat est passé pour la fourniture de caissettes de viande de bœuf de 10kg environ. Il est établi pour une durée de 6 mois entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) Livraison

La livraison s'effectuera à Courpière dans la salle Livradois, les vendredis de 18h30 à 19h30, et à partir de 18h le 3^{ème} vendredi du mois. Le producteur apportera sur le lieu de livraison les caissettes de viande de bœuf correspondant au contrat dans un caisson isotherme.

Une confirmation de commande sera demandée avant la livraison.

La date de livraison des caissettes sera communiquée environ 2 semaines avant celle-ci.

2) La chaîne du froid

- La chaîne du froid devra être assumée par l'amapien à partir de la livraison.
- Le producteur aura fait le nécessaire auparavant pour respecter cette chaîne.

3) Les modalités de paiement

La viande de bœuf est proposée à 15€/kg.

Les caissettes de bœuf sont payées lors de la livraison, selon le poids précis de la caissette.

Un acompte de 30€ est demandé à la signature du contrat, qui sera déduit du paiement de la caissette.

Le paiement se fait par chèque à l'ordre du GAEC de la Terrasse, en espèces, ou en doumes (monnaie locale).

4) Le renouvellement des contrats

Les contrats seront renouvelés 3 semaines avant la nouvelle période de livraison.

5) La commande

La ferme de La terrasse propose des caissettes de viande de bœuf conditionnées en carton de 10kg environ.

Elles se composent de différents morceaux de viande de bœuf **panachés** : steaks, hampes, entrecôtes, côtes de bœufs, pièces à braiser, pot-au-feu, bourguignon ... Les morceaux sont emballés **sous-vide**.

Sur la période du contrat, je m'engage à prendre une ou plusieurs caissettes de viande de bœuf et à verser un acompte de 30€.

Reçu 30€ en : chèque espèces doumes

Etabli en trois exemplaires, le, à

Signatures : **Le producteur** **Le consommateur**